

*Alfred Larocque*

LES  
RÈGLES ET ORDRES PERMANENTS

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

RELATIFS AUX

BILLS PRIVÉS.

*(Tels qu'amendés par ordre de la Chambre.)*

QUÉBEC:  
IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU,  
RUE BUADÉ.

—  
1862.

*erc  
1862  
-6*